

RAPPORT DE MISSION 2025

**ACCUEILLIR
DURABLEMENT
LE MONDE**



M
A
WORLD
PO
CAN
AU
FOR THE
WORLD'S



**PALAIS DES
FESTIVALS**
ET DES CONGRÈS
CANNES



ÉDITORIAL

JEAN-MICHEL ARNAUD

PRÉSIDENT DU PALAIS DES FESTIVALS
ET DES CONGRÈS DE CANNES

Présider le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, c'est assumer une responsabilité qui dépasse largement la seule réussite événementielle. C'est incarner une exigence d'exemplarité au service d'un lieu emblématique, d'une destination et d'un rayonnement international qui doivent désormais s'inscrire pleinement dans les impératifs de durabilité.

Depuis l'adoption du statut de société à mission, notre cap est clairement défini : faire du Palais un acteur lucide quant à son impact et résolument engagé vers l'avenir. Notre raison d'être – **Accueillir Durablement le Monde** – n'est pas une simple déclaration d'intention, mais une véritable boussole stratégique, orientant nos choix, nos investissements et nos pratiques quotidiennes.

L'année 2025 témoigne de cette volonté d'agir concrètement. Autour des trois piliers de notre mission – **Connecter, Prendre soin et Révéler** – le Palais a poursuivi sa transformation, en conciliant excellence opérationnelle, responsabilité environnementale et engagement sociétal.

Modernisation des infrastructures, investissements technologiques, amélioration de la performance énergétique, attention portée aux collaborateurs, ouverture au grand public, soutien aux talents et renforcement de l'ancrage territorial : autant d'actions qui traduisent une vision cohérente, ambitieuse et pleinement assumée.

Je souhaite saluer l'engagement et le professionnalisme des équipes du Palais, qui savent inscrire cette mission dans la réalité du terrain. J'adresse également mes remerciements à nos partenaires, aux organisateurs, aux acteurs du territoire, à la Ville de Cannes ainsi qu'aux membres du Comité de mission, dont l'exigence et l'indépendance constituent des garanties essentielles de crédibilité et de transparence.

Dans un monde en profonde mutation, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes affirme une conviction forte : attractivité internationale et responsabilité ne s'opposent pas, elles se renforcent. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons, avec détermination et humilité, **la construction d'un modèle événementiel plus durable, plus humain et plus ouvert, fidèle à l'histoire du Palais et résolument tourné vers l'avenir.**



**FAIRE DU PALAIS
UN ACTEUR
ENGAGÉ, LUCIDE
SUR SON IMPACT
ET RÉSOLUMENT
TOURNÉ VERS
L'AVENIR**



ÉDITORIAL

BRUNO DESLOQUES

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PALAIS DES
FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES



Poursuivre, ensemble, l'ambition d'**Accueillir Durablement le Monde**.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique engagée depuis plusieurs années au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes : celle d'un lieu qui évolue avec son époque, tout en restant fidèle à ce qui fait son identité et sa force : la capacité à rassembler, à inspirer et à créer du lien.

Être une société à mission nous engage au quotidien. Cela signifie accueillir toujours plus de publics, dans leur diversité, tout en prenant soin des femmes et des hommes qui font vivre le Palais des Festivals, de notre territoire et de notre environnement. Cette exigence se traduit par des choix concrets, visibles et mesurables, mais surtout par une attention constante portée à l'expérience humaine.



**ACCUEILLIR
DURABLEMENT LE
MONDE, C'EST SAVOIR
ÉVOLUER AVEC SON
ÉPOQUE SANS JAMAIS
RENONCER À CE QUI
FAIT NOTRE IDENTITÉ**



En 2025, le Palais a poursuivi ses efforts pour renforcer son ouverture au grand public, aux jeunes générations, aux talents locaux, mais aussi aux investissements réalisés. Les projets menés et les partenariats développés témoignent d'une volonté claire : faire du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes un lieu accessible, connecté et résolument tourné vers l'avenir.

Cette ambition s'accompagne naturellement d'un engagement fort en matière de responsabilité sociale et environnementale. Qu'il s'agisse d'améliorer la qualité de vie au travail de nos équipes, de soutenir des initiatives solidaires, de réduire durablement notre empreinte carbone ou de renforcer l'inclusivité de nos équipements et de nos événements, chaque action contribue à donner du sens à notre mission.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication quotidienne des collaborateurs du Palais des Festivals, ni sans la confiance de nos partenaires, organisateurs, institutions et acteurs du territoire. C'est collectivement que nous construisons un modèle d'événementiel plus responsable, plus humain et plus durable.

À l'heure où les attentes des publics évoluent rapidement, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes reste fidèle à une conviction simple : **Accueillir Durablement le Monde**, c'est savoir se transformer sans jamais perdre de vue l'essentiel. Ensemble, nous continuons d'avancer dans cette direction, avec détermination et humilité.



ÉDITORIAL

ALEXANDRA BORCHIO FONTIMP

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISSION DU PALAIS DES
FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

PRÉSIDENTE DE CÔTE D'AZUR FRANCE TOURISME

En tant que Présidente du Comité de mission du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, je mesure pleinement le chemin parcouru depuis l'adoption du statut de société à mission. Année après année, le Palais a su transformer ses engagements en actions concrètes, mesurables et cohérentes, traduisant une réelle volonté de faire évoluer son modèle vers un développement plus responsable, plus inclusif et plus durable.

Les travaux présentés dans ce rapport témoignent de progrès significatifs sur l'ensemble des piliers de la mission. Qu'il s'agisse de l'ouverture accrue des événements, de l'attention portée aux femmes et aux hommes qui font vivre le Palais, de la réduction de l'empreinte environnementale ou encore de la valorisation des talents et des savoir-faire, les avancées sont réelles et structurantes. Elles traduisent une démarche sincère, fondée sur l'amélioration continue et l'écoute des parties prenantes.

Cette dynamique revêt une importance toute particulière pour notre territoire. En ma qualité de Présidente de Côte d'Azur France Tourisme, je suis convaincue que l'avenir des destinations touristiques d'envergure internationale repose sur leur capacité à conjuguer attractivité, responsabilité et sobriété. À ce titre, Cannes et son Palais des Festivals et des Congrès jouent un rôle moteur. Par leurs engagements, ils contribuent activement à construire un tourisme plus durable, respectueux de l'environnement, attentif aux équilibres humains et créateur de valeur pour l'ensemble de l'écosystème local.

Le Comité de mission a pleinement joué son rôle de regard extérieur, exigeant et indépendant. Il salue le travail mené par les équipes du Palais, leur rigueur dans le suivi des indicateurs et leur capacité à inscrire la mission dans la réalité opérationnelle. Cette exigence collective renforce la crédibilité de la démarche et constitue un levier essentiel pour aller encore plus loin. Ce rapport de mission illustre une conviction que nous partageons : la responsabilité n'est pas un frein au rayonnement, elle en est désormais une condition. Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes démontre qu'il est possible d'accueillir le monde tout en prenant soin de son territoire, de ses habitants et de ses ressources. C'est cette ambition que nous continuerons à porter, ensemble, au service d'un modèle de développement plus durable pour Cannes et pour la Côte d'Azur.



**LA RESPONSABILITÉ
N'EST PLUS UNE OPTION
POUR LES DESTINATIONS
INTERNATIONALES : ELLE EST
LA CONDITION DE LEUR AVENIR
ET DE LEUR CRÉDIBILITÉ**



SOMMAIRE



06 ORGANISATION & GOUVERNANCE DE LA MISSION

07 LE PALAIS ET SA MISSION :
ACCUEILLIR DURABLEMENT LE MONDE

08 RAPPEL DU RÔLE DU COMITÉ MISSION

09 PRÉSENTATION DU COMITÉ MISSION

11 AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

13 CONNECTER #CANNES

26 PRENDRE SOIN & CANNES

40 RÉVÉLER @CANNES

51 ANNEXE 1 : AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

ORGANISATION & GOUVERNANCE DE LA MISSION



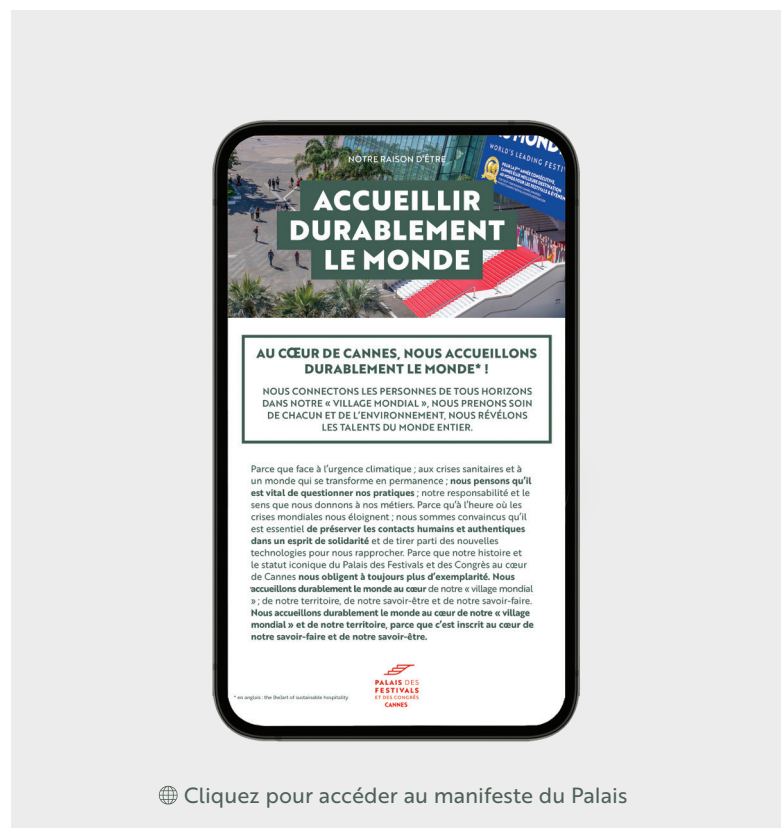
LE PALAIS ET SA RAISON D'ÊTRE

ACCUEILLIR DURABLEMENT LE MONDE

Accueillir Durablement le Monde au cœur d'un « village mondial » : c'est ce qui est visé avec le nouveau statut d'entreprise à mission que Cannes vient de donner à son Palais des Festivals et des Congrès, premier centre de congrès majeur, en France, à devenir société à mission. Ce statut a été introduit dans la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) de 2019 pour reconnaître la notion d'intérêt social. Pour une entreprise, il s'agit d'affirmer publiquement sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité. Des éléments qui sont inscrits dans ses statuts déposés au greffe du tribunal de commerce.

Ce changement de statut du Palais s'est finalisé en deux temps : l'approbation du conseil municipal cannois le 28 novembre 2022 ; la confirmation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SEMEC (la Société d'Economie Mixte des Événements Cannois qui gère le palais) le 12 décembre 2022. Mais ce changement avait été envisagé dès 2020, comme un enjeu majeur de compétitivité durable. Dans la nouvelle période qui s'ouvre, marquée par l'urgence climatique, il permet au Palais des Festivals de formaliser sa raison d'être et de définir ses objectifs sociaux et environnementaux.

La « raison d'être » du Palais en premier lieu, a été pensée avec l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes de la destination Cannes lors de multiples ateliers menés à partir de 2021. Sa définition a fait l'objet d'une réflexion



[🌐 Cliquez pour accéder au manifeste du Palais](#)

profonde de l'entreprise sur son identité et l'enjeu donné à ses actions. Elle vise à rassembler toutes les équipes autour d'un projet commun, responsable et engagé : « Accueillir Durablement le Monde ». Elle a été déclinée en trois objectifs majeurs : « Connecter », « Prendre soin » et « Révéler ».

Enfin, la loi PACTE relative aux entreprises à mission prévoit la mise en place d'un comité de mission chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la mission. Ce comité doit présenter tous les ans un rapport de mission.

RAPPEL DU RÔLE DU COMITÉ MISSION

Le Comité mission occupe une place centrale dans la mise en œuvre de la raison d'être du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. Indépendant des instances dirigeantes, il veille à la bonne application des engagements inscrits dans les statuts et s'assure de la cohérence des actions menées avec la mission de l'organisation.

Son rôle va au-delà du simple suivi : il agit comme un organe de questionnement stratégique, offrant un regard extérieur exigeant et stimulant à la direction générale. Il contribue ainsi à nourrir la réflexion des dirigeants en formulant des recommandations et en alertant, le cas échéant, sur les éventuels écarts ou risques de dérive.

Le Comité suit une feuille de route structurée, définissant des jalons annuels et pluriannuels pour chacun des trois objectifs statutaires. Il établit chaque année un rapport indépendant, partagé avec les sociétaires lors de l'Assemblée Générale, garantissant transparence et redevabilité.

Composé de six membres externes – grands clients, experts ou partenaires issus de l'écosystème territorial – et de deux membres internes, il incarne la pluralité des regards et renforce l'exigence dans l'évaluation des progrès réalisés.

Par cette composition, il contribue activement à l'ambition collective : Accueillir Durablement le Monde.



PRÉSENTATION DU COMITÉ MISSION



**ALEXANDRA
BORCHIO FONTIMP**

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
SÉNATRICE DES ALPES-MARITIMES
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
DES ALPES-MARITIMES



**CHRISTINE
WELTER**

PROPRIÉTAIRE HOTEL
CAVENDISH CANNES
SYNDICAT DES HÔTELIERS
PRÉSIDENTE UMIH CANNES



**CAROLINE
LESSIAU**

RESPONSABLE
RSE - PÔLE HÔTELIER
LE MAJESTIC CANNES / LE GRAY
D'ALBION CANNES
GROUPE BARRIÈRE
LE CARL GUSTAF ST BARTH



**PHILIPPE
PARODI**

CEO/PRÉSIDENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL
CANNES BALNÉAIRE
GROUPE PALM BEACH CANNES



**MYRIEM
CHALABI**

TAX FREE
WORLD ASSOCIATION
EXHIBITIONS DIRECTOR



**MORGANE
MORICE**

MANAGING DIRECTOR
RX FRANCE



**LAURENCE
PIANELLI**

RESPONSABLE RSE-QSE
PALAIS DES FESTIVALS
ET DES CONGRÈS
DE CANNES



**RÉGIS
COURVOISIER**

DIRECTEUR MARKETING
ET COMMUNICATION
PALAIS DES FESTIVALS
ET DES CONGRÈS
DE CANNES

LES RÉUNIONS DU COMITÉ MISSION 2025



COMITÉ 9

EN PRÉSENTIEL
11 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR:

- Visite du Cannes Yachting Festival
 - Déjeuner convivial
 - Réunion du Comité Mission
- Présentation du rapport de mission
 - Recueil d'avis sur les objectifs statutaires 1, 2 et 3
 - Premières réflexions sur les perspectives

COMITÉ 7

EN VISIO
4 MARS 2025

ORDRE DU JOUR:

- Comment accueillir et intégrer les saisonniers ?
- Comment améliorer le trafic routier à Cannes pendant le Festival d'Art Pyrotechnique 2025 ?
 - Témoignage client

COMITÉ 8

EN VISIO
10 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR:

- Présentation du modèle de mission
- Focus sur les missions : accueil des saisonniers & charte « Bienvenue à Cannes »
- Ateliers à venir : quel objectif statutaire prioriser (Connecter – Prendre Soins – Révéler) ?

COMITÉ 6

EN PRÉSENTIEL
3 FÉVRIER 2025

ORDRE DU JOUR:

- Charte Bienvenue à Cannes
- Feuille de route 2025 - 2026 sur le pilier « Prendre soin »
- Accueil et sensibilisation des saisonniers : le carnet de bord du saisonnier

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES



RAISON D'ÊTRE

ACCUEILLIR DURABLEMENT LE MONDE

Nous connectons les personnes de tous horizons dans notre « village mondial », nous prenons soin de chacun et de l'environnement, nous révélons les talents du monde entier.

Parce que face à l'urgence climatique ; aux crises sanitaires et à un monde qui se transforme en permanence; nous pensons qu'il est vital de questionner nos pratiques ; notre responsabilité et le sens que nous donnons à nos métiers. Parce qu'à l'heure où les crises mondiales nous éloignent ; nous sommes convaincus qu'il est essentiel de préserver les contacts humains et authentiques dans un esprit de solidarité et de tirer parti des nouvelles technologies pour nous rapprocher.

Parce que notre histoire et le statut iconique du Palais des Festivals et des Congrès au cœur de Cannes nous obligent à toujours plus d'exemplarité. Nous accueillons durablement le monde au cœur de notre « village mondial » et de notre territoire, parce que c'est inscrit au cœur de notre savoir-faire et de notre savoir-être.

Nous avons choisi d'affirmer notre engagement pour l'avenir et envers l'ensemble de nos parties prenantes à travers trois piliers ; qui constituent le socle de notre raison d'être : CONNECTER #CANNES, PRENDRE SOIN &CANNES et RÉVÉLER @CANNES .

3

OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

CONNECTER #CANNES



AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

Dans le cadre de sa qualité de société à mission, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes inscrit l'objectif statutaire CONNECTER au cœur de son action. Cet objectif traduit la volonté de créer, faciliter et renforcer les liens entre les publics locaux, nationaux et internationaux, en faisant du Palais un lieu ouvert, accessible et fédérateur, au service des rencontres, des échanges et du partage d'expériences. En 2025, cette mission s'est pleinement concrétisée à travers l'accueil de 168 événements culturels, professionnels et grand public, confirmant le rôle du Palais comme carrefour international d'échanges. Ces événements rassemblent des communautés variées autour de thématiques économiques, culturelles, scientifiques et créatives – immobilier, audiovisuel, recherche médicale, intelligence artificielle, tourisme, nautisme – mais aussi autour de passions partagées telles que le cinéma, la musique, les séries ou la danse.

168

ÉVÉNEMENTS
ACCUEILLIS
AU PALAIS EN 2025

Au-delà de leur dimension professionnelle, une attention particulière est portée à l'ouverture au grand public de certains événements, afin de favoriser la démocratisation de l'accès à la culture, à l'innovation et à la connaissance, et de renforcer les interactions entre des publics d'horizons divers. Cette orientation participe à l'ancrage territorial du Palais et à son rôle de lieu de vie et de rencontre pour les habitants comme pour les visiteurs. La stratégie de connexion du Palais s'appuie également sur le déploiement de dispositifs numériques et de communication, permettant de prolonger l'expérience événementielle au-delà des murs. Le renforcement de la présence sur les réseaux sociaux contribue à maintenir un lien continu avec une communauté internationale composée de professionnels, de créateurs et de publics attachés à la destination cannoise. Dans un contexte de transformation accélérée des usages, le Palais poursuit par ailleurs une politique

d'investissements technologiques structurants, visant à renforcer sa capacité à connecter les individus, les idées et les territoires.

INITIÉ DÈS LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE AVEC LE LANCEMENT DU HIS STUDIO, CE POSITIONNEMENT S'EST POURSUIVI ET AMPLIFIÉ À PARTIR DE 2024 PAR LE DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS TELLES QUE :

- le renforcement de la connectivité haut débit (4G/5G) sur site,
- l'intégration de dispositifs de son immersif,
- le développement d'équipements digitaux d'information,
- et la conduite d'études prospectives sur les technologies émergentes, notamment liées au Web3.

L'ensemble de ces actions contribue à positionner le Palais non seulement comme un lieu d'accueil événementiel, mais comme un hub de connexion technologique, sociale et culturelle, ancré dans son territoire et ouvert sur le monde.

LE SUIVI DE L'OBJECTIF STATUTAIRE CONNECTER REPOSE SUR UNE DISTINCTION CLAIRE ENTRE :

- des actions principales, auditées par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI), associées à des indicateurs mesurables et à des trajectoires de résultats définies ;
- des actions contributrices, venant renforcer et enrichir l'impact global de la stratégie, sans être auditées sur leurs résultats chiffrés.



AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	RÉSULTATS 2025	CIBLES		
						2026	2028	2030
FAVORISER LES RENCONTRES ET LES ÉCHANGES ENTRE TOUS LES PUBLICS 001	ACTION PRINCIPALE : Lister les événements professionnels concernés au grand public	Taux d'événements professionnels ouverts au public	15% 11 événements sur 72 événements pro accueillis	18% 14 événements sur 75 événements pro accueillis	22% 18 événements sur 79 événements pro accueillis	Avoir au moins 25% événements professionnels ouverts au grand public		
	ACTION CONTRIBUTRICE : Faciliter et relayer l'information sur les réseaux pour promouvoir les événements professionnels auprès du grand public	Nb de publications facilitées et relayées par la SEMEC	209 publications pour la promotion de ces événements sur les réseaux sociaux (RS)	297 publications pour la promotion de ces événements sur les réseaux sociaux (RS)	290 publications pour la promotion des événements sur les réseaux sociaux (RS)	22%	23%	25%
						Réaliser un minimum de 290 publications facilitées et relayées par la SEMEC sur les réseaux sociaux		
						290	290	290
RENFORCER LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DU PALAIS ET DE LA DESTINATION CANNES 002	ACTION PRINCIPALE : Agrandir notre portée sur les réseaux sociaux	Réseaux Sociaux : *Nb d'abonnés *Nb de personnes touchées	569 613 abonnés 29 millions de personnes touchées.	605 698 abonnés (+6,3% vs 2023) 44,3 millions de personnes touchées (+52% vs 2023)	669 003 abonnés (+10% vs 2024) 72,2 millions de personnes touchées (+63% vs 2024)	Atteindre une communauté de plus de 800 000 abonnés (audience «social media»), et plus de 54 millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux.		
	ACTIONS CONTRIBUTRICES : Mettre en cohérence les sites Internet et les réseaux sociaux de l'entreprise	Nb de nouveaux outils mis en ligne	4 Mis en ligne des sites dont les 2 sites majeurs.	5 +1 : Mise en ligne du site : *Cannes Convention Bureau (sept 2024)	8 +3 : Mise en ligne des sites : *Cannes Ticket *Festival d'Art pyrotechnique *Festival de Danse	Refondre les 10 sites Internet		
	ACTIONS CONTRIBUTRICES : Intégrer les éléments de langage de nos piliers « Palais à Mission » et RSE dans nos contenus édités.	Nb d'interviews vidéo de nos partenaires, clients et collaborateurs portant sur les sujets RSE et SAM (cumulés depuis 2023)	9 9 interviews vidéo	15 +6 interviews vidéo	21 +6 interviews vidéo	9 *Festival des jeux	/	/
						Réaliser au moins 35 portraits, vidéos ou interviews, de nos partenaires, clients et collaborateurs portant sur les sujets Palais à Mission et RSE		
						25	30	35
DÉPLOYER DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES STRATÉGIQUES ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE 003	ACTION PRINCIPALE : Mettre en œuvre et améliorer les dispositifs technologiques stratégiques du Palais	Montant cumulé investi par la SEMEC dans les dispositifs technologiques stratégiques du Palais depuis 2023 (en € HT)	/	667 954 € En 2024 : écrans digitaux (658 354€) Sauvegarde infra-virtualisée externalisée (9 600€)	1 954 669 € En 2025 : 1 256 715 € écrans digitaux (29 676€) Son ATMOS (1 106 287€) 4G-5G (120 752€)	Atteindre un montant cumulé ≥ 5M€ investi dans l'amélioration dispositifs technologiques stratégiques depuis 2023		
	ACTION PRINCIPALE : Animer l'attractivité numérique du territoire	Nb d'actions d'animation numérique du territoire organisées par le Palais	3 Digital camp : WEB3 & NFT CANVA LinkedIn	4 Digital camp : LinkedIn Tripadvisor web 3 Hackathon Tech for Tourism	4 Digital camp : 2 ateliers Crypto Friendly ChatGPT jeu NFT : Explore Cannes	GTB / GTC Gestion Technique du Bâtiment / Gestion Technique Centralisé	Non déterminé	Non déterminé
						Organiser a minima 3 actions d'animation numérique du territoire par an (ateliers, événements, formats type Digital camp).		
						3	3	3

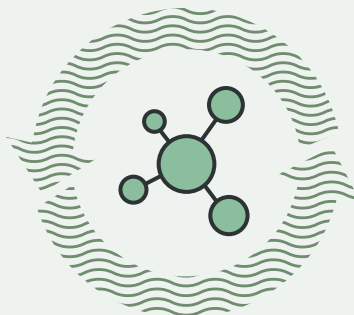
001

FAVORISER LES RENCONTRES ET LES ÉCHANGES ENTRE TOUS LES PUBLICS

Dans le cadre de l'objectif statutaire CONNECTER, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes s'est fixé pour premier objectif opérationnel de favoriser les rencontres et les échanges entre tous les publics, en veillant à renforcer l'ouverture des événements professionnels au plus grand nombre et à en amplifier la visibilité auprès du grand public.

CET OBJECTIF RÉPOND À UNE DOUBLE AMBITION :

Décloisonner les usages du Palais en facilitant l'accès du public à certains événements initialement destinés à des communautés professionnelles ; Créer des passerelles entre acteurs économiques, culturels et citoyens, en valorisant les événements comme des espaces de découverte, de dialogue et de partage.

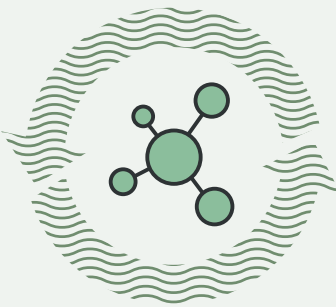


001

FAVORISER LES RENCONTRES ET LES ÉCHANGES ENTRE TOUS LES PUBLICS

1

ACTIONS



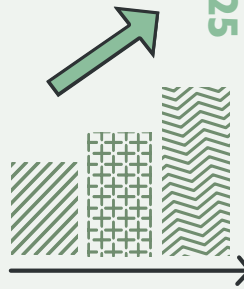
2

INDICATEURS



3

RÉSULTATS 2025



4

COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Identifier les événements professionnels ouverts au public

Taux d'évènements professionnels ouverts au public

22%
18 événements sur 79 événements pro accueillis

ATTEINT ✓

L'augmentation progressive du taux d'évènements professionnels ouverts au public traduit la volonté du Palais de décloisonner ses usages et de renforcer l'accessibilité des événements qu'il accueille. Cette trajectoire maîtrisée permet de concilier ouverture au plus grand nombre, exigences professionnelles et qualité d'accueil, avec un objectif clairement fixé à 25 % d'évènements ouverts au public à horizon 2030.

CONTRIBUTRICE

Faciliter et relayer l'information sur les réseaux pour promouvoir les évènements professionnels auprès du grand public

Nb de publications facilitées et relayées par la SEMEC

290 publications pour la promotion des événements sur les RS

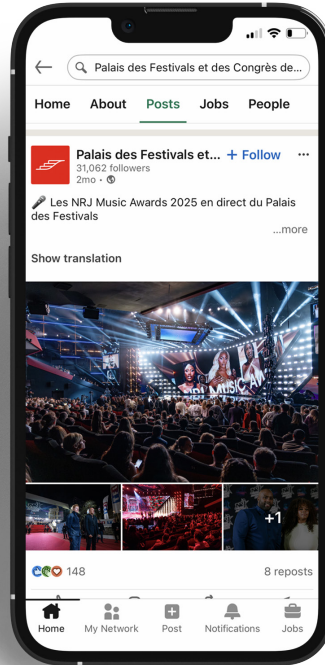
Le relais des événements professionnels sur les réseaux sociaux du Palais constitue un levier complémentaire de visibilité et d'accessibilité. Cette action contribue à élargir les audiences, à informer les publics locaux et visiteurs, et à renforcer l'attractivité du Palais comme lieu de rencontres ouvert et accessible.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES



PUBLICATIONS SUR LE COMPTE OFFICIEL LINKEDIN DU PALAIS

 Cliquez pour accéder au compte LinkedIn du Palais



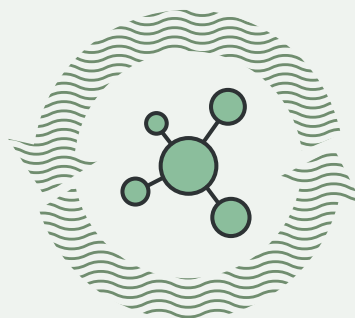
ACCUEIL DU PUBLIC
À LA PALME D'OR

002

RENFORCER LA VISIBILITÉ & L'ACCESSIBILITÉ DU PALAIS ET DE LA DESTINATION CANNES

Dans un contexte de concurrence internationale accrue entre destinations événementielles, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes a fait de la visibilité et de l'accessibilité de ses contenus un levier stratégique majeur de l'objectif statutaire CONNECTER.

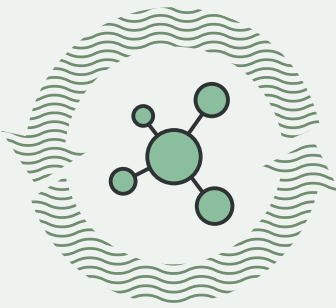
Cet objectif opérationnel vise à prolonger l'expérience du Palais au-delà de ses murs, en s'appuyant sur des dispositifs de communication digitaux performants et cohérents, afin de toucher des publics toujours plus larges, diversifiés et internationaux. Il s'inscrit dans une logique de continuité : connecter les publics avant, pendant et après les événements, qu'ils soient professionnels, culturels ou grand public.



002

RENFORCER LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ
DU PALAIS ET DE LA DESTINATION CANNES

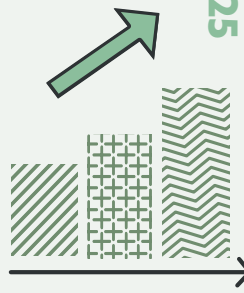
1 ACTIONS



2 INDICATEURS



3 RÉSULTATS 2025



4 COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Agrandir notre portée sur les réseaux sociaux

Réseaux Sociaux (RS) :
*Nb d'abonnés
*Nb de personnes touchées

669 003 abonnés (+10% vs 2024)
72,2 millions de personnes touchées (+63% vs 2024)

ATTEINT ✓

La progression continue des indicateurs d'audience sur les réseaux sociaux confirme l'efficacité de la stratégie éditoriale déployée par le Palais. En valorisant les événements accueillis, les talents, les partenaires et les engagements « Palais à Mission », le Palais renforce sa visibilité à l'échelle locale, nationale et internationale, tout en prolongeant l'expérience des publics avant, pendant et après les événements. Cette dynamique contribue directement à l'attractivité et à l'accessibilité de la Destination Cannes

CONTRIBUTRICE

Mettre en cohérence les sites Internet et les réseaux sociaux de l'entreprise

Nb de nouveaux outils mis en ligne

8
+3 : Mise en ligne des sites :
*Cannes Ticket
*Festival d'Art pyrotechnique
*Festival de Danse

La mise en ligne progressive de nouveaux sites et la refonte des plateformes existantes participent à la construction d'un écosystème digital cohérent et lisible. Cette démarche vise à améliorer l'accessibilité de l'information, à harmoniser les messages diffusés et à renforcer la complémentarité entre les sites Internet et les réseaux sociaux, au service des publics, des organisateurs et des partenaires.

CONTRIBUTRICE

Intégrer les éléments de langage de nos piliers « Palais à Mission » et RSE dans nos contenus édités.

Nb d'interviews vidéo de nos partenaires, clients et collaborateurs portant sur les sujets PAM / RSE

21
+6 interviews vidéo

Augmentation du nombre de portraits, vidéos et interviews dédiés aux sujets « Palais à Mission » et RSE traduit la volonté du Palais de rendre visible ses engagements et ceux de son écosystème. Ces contenus contribuent à incarner la mission de l'entreprise, à valoriser les partenaires, clients et collaborateurs engagés, et à renforcer la compréhension et l'adhésion des publics aux valeurs portées par le Palais.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

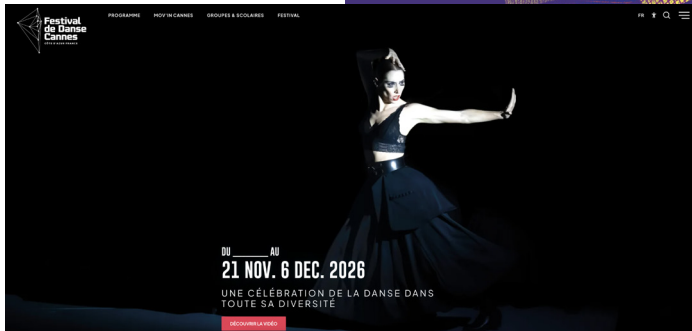
PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

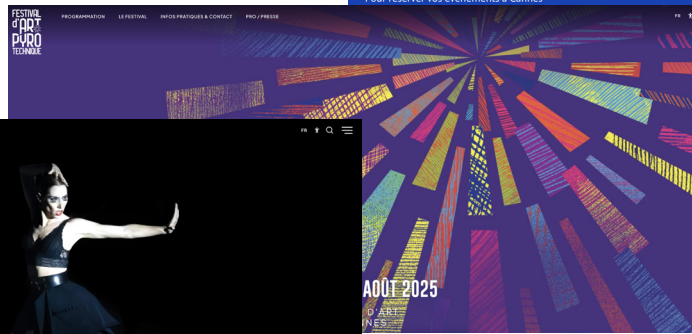
3

NOUVEAUX SITES INTERNET

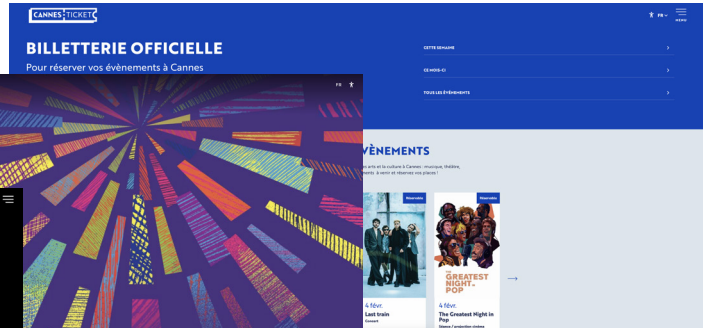
Cliquez sur les images pour accéder aux sites internet



FESTIVAL DE DANSE



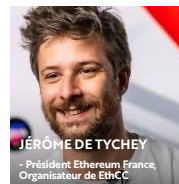
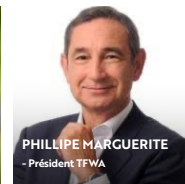
FESTIVAL D'ART PYROTECHNIQUE



CANNES TICKET

6

INTERVIEWS PARTENAIRES



Cliquez sur les portraits pour accéder aux témoignages portant sur les sujets RSE et société à mission

2025

BILAN DE LA PORTÉE DE NOS RÉSEAUX



25
RÉSEAUX
SOCIAUX
(DONT 4 EN CHINE) **+ 24%**

4 593
PUBLICATIONS

669 003
ABONNÉS **+ 10%**

72,2M
PERSONNES
TOUCHÉES **+ 63%**

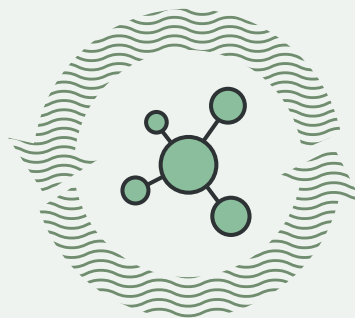
003

DÉPLOYER DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES STRATÉGIQUES ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Dans la continuité de l'objectif statutaire CONNECTER, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes s'attache à faire de la technologie un levier structurant de connexion, au service des événements, des organisateurs, des publics et du territoire.

CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL VISE À :

- ✓ moderniser durablement les infrastructures
- ✓ anticiper les nouveaux usages de l'événementiel et positionner le Palais comme un hub technologique de référence, capable de connecter les publics sur site et à distance, dans des formats toujours plus hybrides, immersifs et innovants.

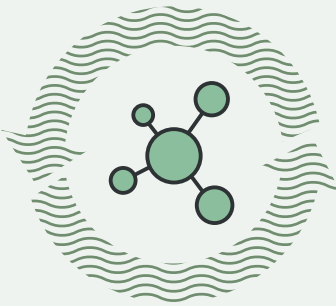


003

DÉPLOYER DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES STRATÉGIQUES ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

1

ACTIONS



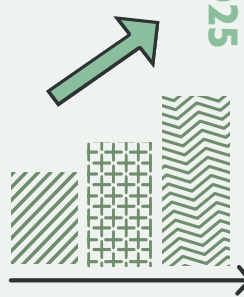
2

INDICATEURS



3

RÉSULTATS 2025



4

COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Mettre en œuvre et améliorer les dispositifs technologiques stratégiques du Palais

PRINCIPALE

Animer l'attractivité numérique du territoire

Montant cumulé investi par la SEMEC dans les dispositifs technologiques stratégiques du Palais depuis 2023 (en € HT)

Nb d'actions d'animation numérique du territoire organisées par le Palais

1 954 669 €

En 2025 : 1 256 715 €
Écrans digitaux (29 676€)
Son ATMOS (1 106 287€)
4G-5G (120 752€)

ATTEINT ✓

4

Digital camp :
2 ateliers Crypto Friendly
ChatGPT
-
jeu NFT : Explore Cannes

ATTEINT ✓

Le Palais poursuit une politique d'investissement structurée dans des dispositifs technologiques stratégiques visant à moderniser durablement ses infrastructures et à améliorer l'expérience des organisateurs, des participants et des publics. Le choix d'un indicateur financier cumulé, mesurable et auditable, permet de suivre dans le temps l'effort d'investissement engagé et d'en garantir la cohérence avec l'objectif de positionnement du Palais comme site événementiel de référence à l'échelle internationale.

Au-delà des infrastructures, le Palais joue un rôle actif d'animateur de l'écosystème numérique local. Les actions d'animation menées (ateliers, événements, formats Digitalcamp) favorisent l'appropriation des usages numériques émergents par les acteurs du territoire, encouragent le partage de compétences et contribuent à renforcer l'attractivité numérique de Cannes de manière concrète et pérenne...

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES



INAUGURATION DU DISPOSITIF SON ATMOS
DANS LE GRAND AUDITORIUM À L'OCCASION DE
LA 78^e ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES

🌐 Cliquez sur l'image pour accéder
au site internet



DIGITAL CAMP DU 4/02/2025
DÉCRYPTONS LA CRYPTOMONNAIE

CONCLUSION PILIER CONNECTER

En 2025, le pilier CONNECTER confirme pleinement son rôle au cœur de la raison d'être du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes.

En favorisant l'ouverture progressive des événements au grand public, en renforçant la visibilité numérique du Palais et de la destination Cannes, et en investissant dans des solutions technologiques adaptées aux nouveaux usages, le Palais affirme sa vocation de lieu de rencontres, d'échanges et de rayonnement.

Les résultats observés témoignent d'une dynamique positive et continue, qui s'inscrit dans le temps et s'appuie sur des objectifs clairs à horizon 2030. Ils traduisent une volonté constante de rendre le Palais toujours plus accessible, visible et connecté à ses publics. À travers le pilier CONNECTER, le Palais démontre sa capacité à faire dialoguer innovation, attractivité et ouverture, en répondant aux attentes de publics toujours plus diversifiés, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.

L'AVIS DES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Le comité de mission salue le travail réalisé pour faire évoluer les objectifs opérationnels et les indicateurs. Les modifications concernant le premier permettent de mieux reconnaître le champ d'action du Palais, qui ne peut pas maîtriser l'ouverture des événements professionnels qu'il accueille au grand public, malgré les efforts mis en œuvre.

Le dernier objectif, également, met de côté l'aspect d'hybridation des événements qui est beaucoup moins pertinent aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quelques années. De nombreux efforts ont été portés par le Palais ces dernières années dans le cadre de ce pilier « Connecter » et les résultats sont visibles. Il sera utile d'identifier un indicateur sur le premier objectif opérationnel où le Palais peut être pleinement en maîtrise des actions menées. Il pourrait en outre être

utile de poursuivre les réflexions concernant l'accès au grand public, en particulier pour identifier les opportunités que des organisateurs pourraient avoir à ouvrir leurs événements et les valoriser auprès d'autres. De même, il serait pertinent que le Palais passe d'une logique d'acquisition à une logique d'engagement sur ces réseaux sociaux, qui permet de créer un lien qualitatif.

Le comité reconnaît les avancées réalisées dans les relations avec les acteurs socio-professionnels cannois. C'est un vaste sujet qui méritera encore toute l'attention des équipes pour améliorer les relations entre les organisateurs, les acteurs socio-professionnels et le Palais. Autre sujet sur lequel le comité encourage le Palais à réfléchir : la place que l'intelligence artificielle peut jouer dans la valeur créée pour les organisateurs et les participants.

78^e FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM

PRENDRE SOIN & CANNES



PRENDRE SOIN :

HOSPITALITÉ, SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ

Prendre soin constitue l'un des fondements de la raison d'être du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. Accueillir Durablement le Monde ne se limite pas à proposer des événements d'envergure internationale : c'est aussi assumer une responsabilité envers les femmes et les hommes qui fréquentent, font vivre et entourent le Palais, ainsi qu'envers l'environnement dans lequel il s'inscrit. Chaque année, le Palais accueille des centaines de milliers de festivaliers, congressistes, artistes, professionnels et visiteurs. Cette fréquentation exceptionnelle implique une exigence constante en matière de qualité d'accueil, de conditions de travail, de solidarité territoriale et de performance environnementale. Elle appelle une vision globale et cohérente : celle d'un lieu ouvert, attentif, inclusif et responsable, capable de concilier excellence opérationnelle et impact positif.

À TRAVERS LE PILIER PRENDRE SOIN, LE PALAIS AFFIRME SA VOLONTÉ :

- de garantir une hospitalité responsable et authentique, fondée sur l'écoute, la qualité de service et le dialogue avec l'écosystème local ;
- de renforcer les preuves d'un engagement social concret, en faveur des nouvelles générations, de la solidarité territoriale et de la qualité de vie au travail de ses collaborateurs ;
- de réduire durablement son empreinte environnementale, par une stratégie d'investissements structurants, mesurables et inscrits dans le temps.

En 2025, cette ambition se traduit par une feuille de route claire, articulée autour d'actions principales auditées et d'actions contributrices venant enrichir leur impact.

ELLE REPOSE NOTAMMENT SUR :

- l'évolution de la Charte Bienvenue à Cannes et la mesure régulière de la satisfaction des publics ;
- le développement d'actions collectives en matière de santé, de prévention, de solidarité et de cohésion interne ;
- la poursuite d'une trajectoire environnementale ambitieuse, combinant rénovation énergétique, recours accru aux énergies renouvelables et suivi rigoureux des émissions carbone.

À travers ces engagements, le Palais se positionne comme un acteur responsable de son territoire, attentif aux équilibres humains, sociaux et environnementaux. Prendre soin devient ainsi une démarche transversale, incarnée dans les pratiques quotidiennes comme dans les choix stratégiques, au service d'un modèle d'événementiel plus durable, plus solidaire et plus respectueux des générations présentes et futures.



AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	RÉSULTATS 2025	CIBLES		
						2026	2028	2030
CULTIVER UNE HOSPITALITÉ RESPONSABLE ET AUTHENTIQUE 004	ACTION PRINCIPALE : Faire évoluer la Charte Bienvenue à Cannes	Nombre de signataires	Initiation du projet	226 signataires	244 signataires	Faire évoluer chaque année le nombre de signataires		
						260	280	300
	ACTION CONTRIBUTRICE : Mesurer la satisfaction de nos clients	Taux de satisfaction des clients	> 95%	> 91,5%	91,8%	Maintenir un taux de satisfaction global > à 90%		
						90%	90%	90%
	ACTION CONTRIBUTRICE : Organiser les rdv d'échanges avec les professionnels Cannois	Nb de rencontres : * Acting for Cannes (AFC) * Syndicat des hôteliers * Syndicat des plagistes * Club des Community Manager (CM) de Cannes	28 rdv AFC : 4 Synd. hôteliers : 12* Synd. Plagistes : 12* CM : / Arrivée du nouveau DG	17 rdv AFC : 4 Synd. hôteliers : 6 Synd. Plagistes : 3 CM : 4	18 rdv AFC : 4 Synd. hôteliers : 5 Synd. Plagistes : 5 CM : 4	Maintenir au minimum 16 rendez-vous annuels avec les professionnels Cannois, en garantissant la représentation des 4 catégories (AFC, hôteliers, plagistes, CM)		
	ACTION CONTRIBUTRICE : Organiser 1 événement pour « Accueillir et informer les saisonniers Cannois » au sein du Palais	Nb de Saisonniers informés par les dispositifs mis en place par la SEMEC	/	Initiation du projet	80 saisonniers 1er RDV : 30 2ième RDV : 50	200 Saisonniers informés par les dispositifs mis en place par la SEMEC		
						100	150	200
RENFORCER LES PREUVES D'UN PALAIS OUVERT AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS, SOLIDAIRE AUPRÈS DE CEUX QUI NOUS ENTOURENT ET ÊTRE ATTENTIF À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES COLLABORATEURS SEMEC 005	ACTION PRINCIPALE : Rendre accessible la culture en organisant à l'année des opérations de médiation auprès des établissements scolaires Saison culturelle de septembre à mai	Taux des collèges et lycées cannois ayant bénéficié d'une intervention de médiation culturelle par le Palais Nb d'étudiants ayant assistés à une médiation culturelle	100% des établissements scolaires (collèges et lycées) concernés. 1 600 jeunes sensibilisés par le biais des opérations de médiations.	100% des établissements scolaires (collèges et lycées) concernés. 1 737 jeunes sensibilisés par le biais des opérations de médiations.	En cours => fin mai 2026 79% des établissements scolaires de Cannes (11 sur 14) 1 330 élèves sensibilisés	Maintenir le taux de 100% des établissements scolaires cannois (collèges et lycées) bénéficiant de médiation culturelle menée par le Palais		
						100%	100%	100%
	ACTION PRINCIPALE : Déployer et pérenniser des actions collectives en faveur de la qualité de vie au travail, de la santé, de la prévention, de la solidarité et de la cohésion des collaborateurs SEMEC.	Nombre cumulé d'actions QVT, santé, prévention, solidarité et cohésion collective	/	/	13 actions : *Sensibilisation aux cancers *Atelier Harcèlement sexuel et agissements sexistes *Le Handi Challenge, *Petit déjeuner trait d'union, *Atelier Réforme des retraites, *Collecte solidaire Restos du Cœur, *Défi Journée mondiale végétarienne, *Don du sang *Soutien en Terre Népalaise, *Résine Estérel Azur, *Atelier Yoga, *Marathon Nice-Cannes en relais, *Course ODYSSEA	Atteindre un minimum de 40 actions QVT, santé, prévention, solidarité et cohésion collective d'ici 2030 à partir de 2025		
						15	30	40

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	RÉSULTATS 2025	CIBLES		
						2026	2028	2030
005	ACTIONS CONTRIBUTRICES : Mettre en place une enquête sociale de manière régulière (Great Place to Work) (tous les 2 ans)	Résultat obtenu au Trust Index de l'enquête sociale « Great Place To Work » Trust Index (moyenne du taux de réponses positives sur l'ensemble des questions liées au modèle GPTW)	45% du « Trust Index » GPTW	N/A	58% du « Trust Index » GPTW	Atteindre le taux de 65% au Trust Index du baromètre social GPTW		
						N/A	60% en 2027	65% en 2029
	ACTION CONTRIBUTRICE : Réaliser des actions caritatives ou soutien aux associations locales	Dons réalisés Suivi des actions menées aux associations locales	>27 300€	>27 062€	>29 922€	Maintenir une contribution minimale de 27 000€ par an à des associations cannoises. Et mener d'autres actions en parallèle par an.		
						27000	27000	27000
RÉDUIRE DURABLEMENT NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	ACTIONS PRINCIPALE : Améliorer les performances énergétiques des infrastructures du Palais	Montant cumulé investi par la SEMEC dans les dispositifs et travaux d'amélioration énergétique depuis 2023 (en € HT)	162 851€ Coolroofing GA (54 747€) Relamping - phase initiale (30 763€) Electricité verte : hydraulique (77 341€)	2 005 805€ En 2024 : 1 842 954€ Coolroofing TD + bureau 5ième (37 647€) Relamping - phase finale (1 719 183€) Electricité verte : photovoltaïque (PACA) (86 124€)	2 478 713€ En 2025 : 472 908€ Etanchéité du toit Lérins (395 615€) Electricité verte : photovoltaïque (PACA) (77 293€)	Atteindre un montant cumulé ≥ 4M€ investi dans l'amélioration énergétique depuis 2023		
						Panneaux photovoltaïques sur le toit Lérins	Raccordement à la thalassothermie	Centre de tri en gare routière
	ACTION CONTRIBUTRICE : Réaliser un Bilan Carbone (Scope 1, 2) et construire une stratégie Bas Carbone - *méthode de calcul BEGES	Résultat obtenu du Bilan Carbone du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes pour les scopes 1 & 2 *méthode de calcul BEGES	353 tCO2e (Scope 1, 2) *méthode de calcul BEGES (-11% VS 2018)	265 tCO2e (Scope 1, 2) *méthode de calcul BEGES (-33% VS 2018)	attente résultat BEGES Mars 2026	Réduire de 60% notre impact carbone sur les scopes 1 & 2 par rapport à l'année de référence 2018 (396 tCO2e) *méthode de calcul BEGES		
						-40% 238 tCO2e	-50% 198 tCO2e	-60% 158 tCO2e
006	ACTION CONTRIBUTRICE : Réaliser un Bilan Carbone (Scope 1, 2) et construire une stratégie Bas Carbone - *méthode de calcul GHG - Market based	Résultat obtenu du Bilan Carbone du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes pour les scopes 1 & 2 *méthode de calcul GHG - Market based	60 tCO2e (Scope 1, 2) *méthode de calcul GHG - Market based (-85% VS 2018)	47 tCO2e (Scope 1, 2) *méthode de calcul GHG - Market based (-88% VS 2018)	attente résultat GHG Mars 2026	Maintenir une diminution de 90% de notre impact carbone sur les scopes 1 & 2 par rapport à l'année de référence 2018 (396 tCO2e) *méthode de calcul GHG - Market based		
						-90% 40 tCO2e	-90% 40 tCO2e	-90% 40 tCO2e

004

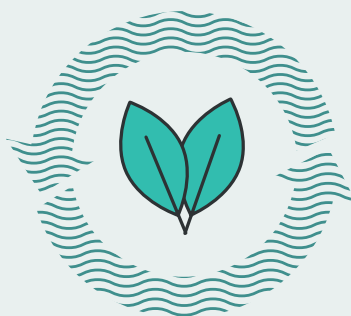
CULTIVER UNE HOSPITALITÉ RESPONSABLE ET AUTHENTIQUE

Dans le cadre du pilier PRENDRE SOIN, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes fait de l'hospitalité un levier central de sa responsabilité sociétale. Cet objectif opérationnel vise à structurer une culture d'accueil exemplaire, fondée sur la qualité de la relation, l'écoute des parties prenantes et l'ancrage territorial, tout en répondant aux attentes croissantes en matière de responsabilité, de transparence et de durabilité.

L'HOSPITALITÉ NE SE LIMITE PAS À L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES VISITEURS LORS DES ÉVÉNEMENTS :

elle s'inscrit dans une démarche globale, partagée avec les professionnels cannois, les partenaires économiques et les saisonniers qui contribuent à la dynamique du territoire.

À travers des engagements formalisés, des dispositifs d'évaluation et des espaces de dialogue, le Palais affirme sa volonté de faire de l'accueil un marqueur d'exemplarité collective, au service de l'attractivité et de la cohésion locale.



004

RENFORCER LES PREUVES D'UN PALAIS OUVERT
AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS

1

ACTIONS



2

INDICATEURS



3

RÉSULTATS 2025



4

COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Faire évoluer la Charte
Bienvenue à Cannes

Nombre de signataires

244 signataires

ATTEINT



La Charte Bienvenue à Cannes constitue un outil structurant pour fédérer les acteurs du territoire autour de valeurs communes d'accueil, de qualité de service et de responsabilité. L'augmentation continue du nombre de signataires depuis le lancement du dispositif traduit une adhésion croissante des professionnels cannois et confirme la pertinence de cette démarche collective. L'objectif fixé à horizon 2030 vise à inscrire durablement cette charte comme une référence partagée de l'hospitalité cannoise, en assurant une progression régulière et mesurable du nombre d'engagements.

CONTRIBUTRICE

Mesurer la satisfaction de nos
clients

Taux de satisfaction des clients

91,8%

CONTRIBUTRICE

Organiser 1 événement
pour « Accueillir et informer
les saisonniers Cannois »
au sein du Palais

Nb de rencontres :
* Acting for Cannes (AFC)
* Syndicat des hôteliers
* Syndicat des plagistes
* Club des Community Manager
(CM) de Cannes

18 rdv

AFC : 4
Synd. hôteliers : 5
Synd. Plagistes : 5
CM : 4

Les rendez-vous réguliers avec les acteurs économiques locaux (hôteliers, plagistes, community managers, réseaux professionnels) participent à une gouvernance de proximité, fondée sur l'écoute, le dialogue et la co-construction. La stabilité du nombre de rencontres et la représentation équilibrée des différentes catégories professionnelles renforcent l'ancrage territorial du Palais et favorisent une dynamique collective au service de l'accueil et de l'attractivité de Cannes.

CONTRIBUTRICE

Organiser 1 événement
pour « Accueillir et informer
les saisonniers Cannois »
au sein du Palais

Nb de Saisonniers informés
par les dispositifs mis en place
par la SEMEC

80 saisonniers

1er RDV : 30
2ième RDV : 50

L'accueil des saisonniers constitue un enjeu clé pour la qualité globale de l'hospitalité sur le territoire. La mise en place progressive de dispositifs dédiés au sein du Palais marque une volonté d'intégrer pleinement ces publics dans l'écosystème local, en leur donnant accès à l'information, aux ressources et aux acteurs du territoire. La montée en puissance du nombre de saisonniers informés traduit l'inscription de cette action dans une démarche structurée et pérenne.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
& CANNES

RÉVÉLER
@CANNES



CLUB DES COMMUNITY
MANAGER DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

CAMPAGNE PROMOTION CHARTRE BIENVENUE À CANNES

🌐 Cliquez sur l'image pour
accéder à la charte
Bienvenue à Cannes

**TOUS ENGAGÉS POUR TOUJOURS
MIEUX VOUS ACCUEILLIR**

WE ARE ALL COMMITTED TO PROVIDING YOU WITH THE BEST WELCOME



cannes-france.com



ACCUEIL DES SAISONNIERS
PREMIÈRE SESSION DU 17 AVRIL 2025

005

RENFORCER LES PREUVES D'UN PALAIS OUVERT AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Dans le cadre du pilier PRENDRE SOIN, cet objectif opérationnel vise à démontrer concrètement l'engagement du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes en faveur de l'ouverture, de la solidarité et du bien-être collectif.

Il s'inscrit dans une approche globale qui conjugue accès à la culture pour les jeunes générations, attention portée aux collaborateurs et soutien actif aux acteurs associatifs du territoire.

À travers des actions structurées, mesurables et pérennes, le Palais affirme son rôle de lieu ressource, à la fois éducatif, social et humain, contribuant à la cohésion territoriale et à l'attractivité durable de Cannes.

CET OBJECTIF TRADUIT UNE VOLONTÉ CLAIRE :

faire du Palais un espace attentif aux publics qu'il accueille, aux équipes qui le font vivre et aux communautés locales qui l'entourent.



005

RENFORCER LES PREUVES D'UN PALAIS OUVERT AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS

1

ACTIONS



2

INDICATEURS



3

RÉSULTATS 2025



4

COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Rendre accessible la culture en organisant à l'année des opérations de médiation auprès des établissements scolaires

Taux des collèges et lycées cannois ayant bénéficié d'une intervention de médiation culturelle par Le Palais

Nb d'étudiants ayant assistés à une médiation culturelle

En cours => fin mai 2026

79% des établissements scolaires de Cannes (11 sur 14)
1330 élèves sensibilisés

EN COURS

PRINCIPALE

Déployer et pérenniser des actions collectives en faveur de la qualité de vie au travail, de la santé, de la prévention, de la solidarité et de la cohésion des collaborateurs SEMEC.

Nombre cumulé d'actions QVT, santé, prévention, solidarité et cohésion collective

- 13 actions :
- *Sensibilisation aux cancers
 - *Atelier Harcèlement sexuel et agissements sexistes
 - *Le Handi Challenge,
 - *Petit déjeuner trait d'union,
 - *Atelier Réforme des retraites,
 - *Collecte solidaire/Restos du Cœur,
 - *Défi Journée mondiale végétarienne,
 - *Don du sang
 - *Soutien en Terre Népalaise,
 - *Résine Estérel Azur,
 - *Atelier Yoga,
 - *Marathon Nice-Cannes en relais,
 - *Course ODYSSEA

ATTEINT

CONTRIBUTRICE

Mettre en place une enquête sociale de manière régulière (Great Place to Work) (tous les 2 ans)

Résultat obtenu au Trust Index de l'enquête sociale « Great Place To Work »

58 % «Trust Index» GPTW

CONTRIBUTRICE

Réaliser des actions caritatives ou soutien aux associations locales

Dons réalisés
Suivi des actions menées aux associations locales

>29 922€

Les actions de médiation culturelle menées tout au long de la saison scolaire constituent un levier majeur d'ouverture du Palais aux jeunes générations. En garantissant l'accès à l'ensemble des collèges et lycées cannois, le Palais contribue activement à la démocratisation culturelle, en sensibilisant chaque année plusieurs milliers d'élèves aux pratiques artistiques et à la création. La légère baisse observée en 2025 s'explique par un calendrier encore en cours à fin mai 2026. L'objectif reste inchangé : maintenir un taux de couverture de 100 % des établissements scolaires, afin d'inscrire durablement ces actions dans le parcours éducatif local.

En 2025, le Palais a structuré une première série d'actions collectives dédiées à la qualité de vie au travail et au bien-être des collaborateurs, couvrant des thématiques essentielles telles que la santé, la prévention des risques, l'inclusion, la solidarité et la cohésion d'équipe. Cette diversité d'initiatives illustre une approche transversale, visant à prendre soin des équipes dans toutes les dimensions de leur environnement professionnel. La fixation d'objectifs progressifs à horizon 2030 traduit la volonté de pérenniser et amplifier cette dynamique, en inscrivant ces actions dans une trajectoire de long terme, mesurable et structurée.

La mise en œuvre régulière du baromètre social Great Place to Work permet d'évaluer objectivement le climat social et le niveau de confiance au sein de l'organisation. Le résultat initial constitue un point de référence structurant, à partir duquel le Palais s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue, visant à renforcer l'écoute, le dialogue et la qualité de vie au travail. L'objectif fixé à 65 % au Trust Index traduit une ambition réaliste et progressive, alignée avec les actions déployées en matière de QVT et de management.

Le soutien financier et opérationnel apporté aux associations locales témoigne de l'ancrage territorial du Palais et de son engagement solidaire auprès des acteurs cannois. Au-delà du maintien d'un seuil minimal annuel, la diversité des causes soutenues reflète une volonté d'agir de manière concrète et utile, en réponse aux besoins sociaux, sanitaires et humanitaires identifiés sur le territoire. Cette action s'inscrit dans une logique de responsabilité sociale durable, en complément des autres engagements portés par le Palais au service de la collectivité.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

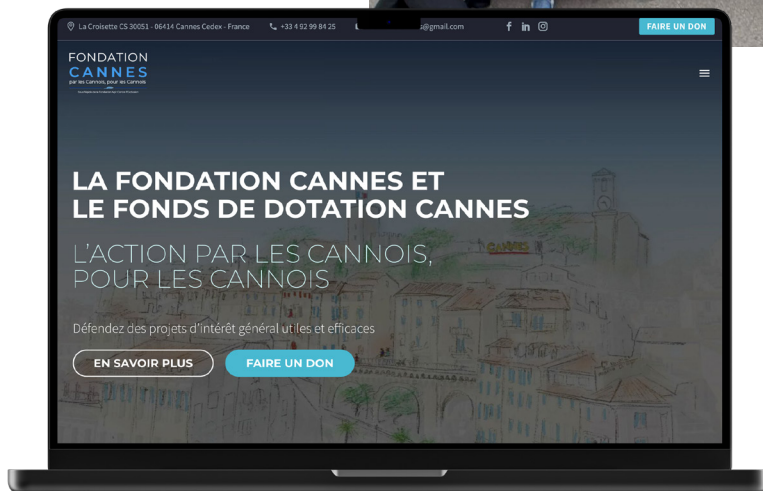
RÉVÉLER
@CANNES



ATELIER MÉDIATION
PENDANT LE FESTIVAL DE DANSE 2025
[📄 Cliquez pour accéder au post LinkedIn](#)



COURSE ODYSSEA 29/10/2025
[📺 Cliquez sur la photo pour accéder à la vidéo sur Youtube](#)



FONDATION CANNES
[🌐 Cliquez sur les images pour accéder au site internet](#)

006

RÉDUIRE DURABLEMENT NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

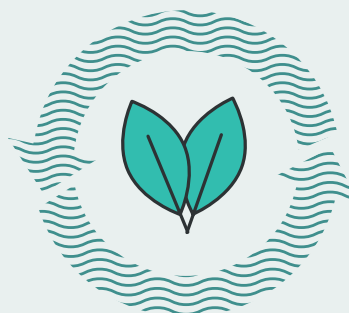
Dans le cadre du pilier PRENDRE SOIN, la réduction durable de l'empreinte environnementale constitue un engagement structurant du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. En tant qu'équipement recevant du public de grande envergure, le Palais assume sa responsabilité environnementale en agissant prioritairement sur ses infrastructures, ses consommations énergétiques et ses émissions directes de gaz à effet de serre.

CET OBJECTIF OPÉRATIONNEL REPOSE SUR UNE DOUBLE APPROCHE COMPLÉMENTAIRE :

- ✓ des investissements concrets et mesurables visant l'amélioration continue de la performance énergétique du bâtiment ;
- ✓ un pilotage rigoureux de l'empreinte carbone, fondé sur des méthodes de calcul reconnues, permettant de suivre les progrès réalisés et d'orienter la stratégie bas carbone à moyen et long terme.

LA TRAJECTOIRE DÉFINIE À HORIZON 2030 TRADUIT UNE AMBITION CLAIRE :

inscrire le Palais dans une dynamique de transition énergétique crédible, progressive et alignée avec les enjeux climatiques.



006

RÉDUIRE DURABLEMENT
NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

1

ACTIONS



2

INDICATEURS



3

RÉSULTATS 2025



4

COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Améliorer les performances énergétiques des infrastructures du Palais

2 518 028€

En 2025 : 472 908€
Etanchéité du toit Lérins (395 615€)

Electricité verte :
photovoltaïque (PACA) (77 293€)

ATTEINT

Le Palais a engagé depuis 2023 une politique d'investissement structurée visant à réduire durablement ses consommations énergétiques et à moderniser ses infrastructures. Les actions mises en œuvre – rénovation thermique, relamping LED, amélioration des systèmes de production de chauffage et de climatisation, recours accru à une électricité d'origine renouvelable – traduisent une approche globale et cohérente. Les investissements réalisés et programmés s'inscrivent dans une logique de performance à long terme, en privilégiant des solutions techniques à fort impact énergétique et environnemental. La trajectoire financière définie jusqu'en 2030 permet de sécuriser cette dynamique et de garantir une amélioration continue de l'efficacité énergétique du site.

CONTRIBUTRICE

Réaliser un Bilan Carbone Scope 1, 2) et construire une stratégie Bas Carbone
-
*méthode de calcul BEGES

Résultat obtenu du Bilan Carbon du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes pour les scopes 1 & 2
*méthode de calcul BEGES

Attente résultat BEGES Mars 2026

La réalisation régulière d'un Bilan Carbone selon la méthode BEGES constitue un outil central de pilotage de la performance environnementale du Palais. Les résultats obtenus entre 2018 et 2024 mettent en évidence une réduction significative des émissions sur les scopes 1 et 2, en cohérence avec les investissements énergétiques engagés. L'objectif fixé à horizon 2030 vise une diminution de 60 % des émissions par rapport à l'année de référence, traduisant une trajectoire ambitieuse mais réaliste. Les résultats attendus en 2026 permettront d'ajuster et de renforcer la stratégie bas carbone, dans une logique d'amélioration continue.

CONTRIBUTRICE

Réaliser un Bilan Carbone (Scope 1, 2) et construire une stratégie Bas Carbone
-
*méthode de calcul GHG - Market based

Résultat obtenu du Bilan Carbone du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes pour les scopes 1 & 2
*méthode de calcul GHG - Market based

attente résultat GHG Mars 2026

En complément de la méthode BEGES, le recours au calcul GHG Protocol – Market Based permet d'intégrer l'impact du mix énergétique et des choix d'approvisionnement en électricité renouvelable. Les résultats obtenus témoignent d'une réduction très significative des émissions, directement liée au recours à des sources d'électricité à faible intensité carbone. Cette double lecture renforce la robustesse du pilotage environnemental du Palais et permet une meilleure comparabilité avec les standards internationaux. L'objectif de maintien d'une réduction de 90 % à horizon 2030 confirme l'engagement du Palais à inscrire durablement son activité dans une trajectoire bas carbone exigeante.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

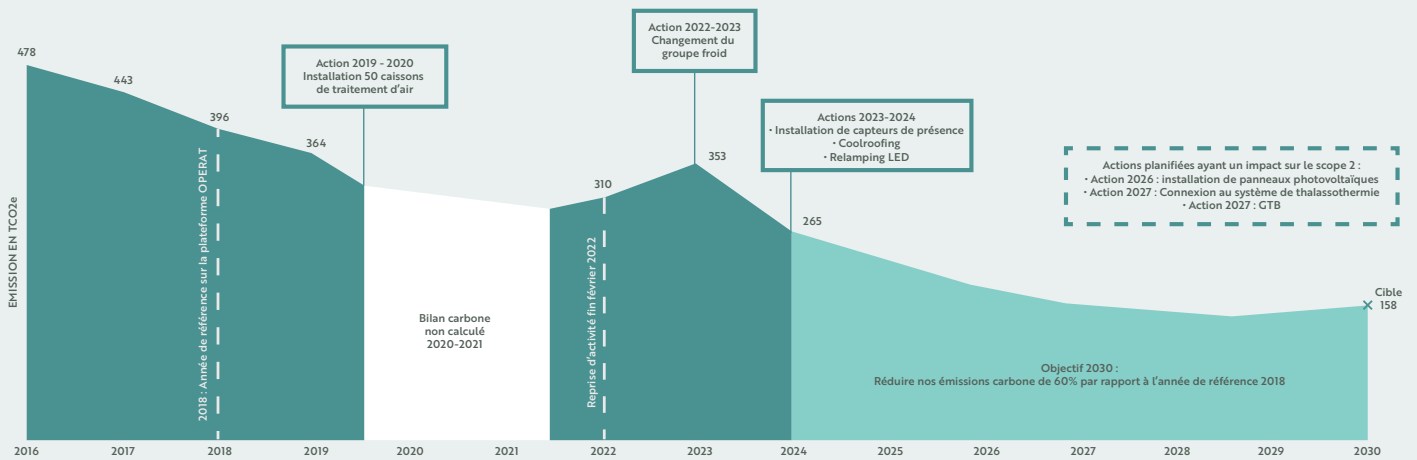
PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

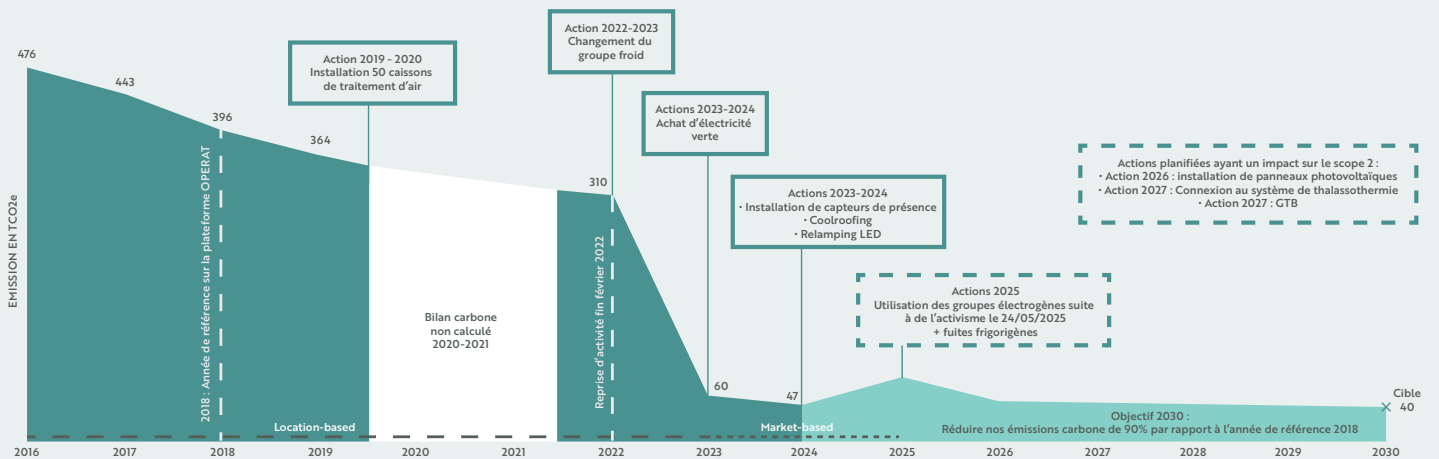


TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DU TOIT LÉRINS EN 2025 POUR ACCUEILLIR LES FUTURS PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN 2026

STRATÉGIE CLIMAT 2016 - 2030 DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS CANNES . SCOPE 1,2 MÉTHODE BEGES



STRATÉGIE CLIMAT 2016 - 2030 DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS CANNES . SCOPE 1,2 MÉTHODE GHG PROTOCOL



CONCLUSION PILIER PRENDRE SOIN

À travers le pilier PRENDRE SOIN, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes affirme une vision de l'accueil fondée sur l'attention portée aux personnes, au territoire et à l'environnement. Accueillir Durablement le Monde, c'est créer un cadre bienveillant, inclusif et responsable, pour tous ceux qui franchissent les portes du Palais comme pour ceux qui y travaillent au quotidien.

Les actions menées en faveur de l'hospitalité, du bien-être des collaborateurs, de la solidarité locale et de la transmission culturelle traduisent un engagement concret auprès des nouvelles générations et des acteurs

du territoire. Elles renforcent le rôle du Palais comme lieu de dialogue, de partage et de cohésion.

En parallèle, les investissements engagés pour améliorer la performance énergétique des infrastructures et réduire l'empreinte environnementale témoignent d'une volonté claire d'agir pour l'avenir.

Le pilier PRENDRE SOIN incarne ainsi une démarche globale et humaine, où la qualité de l'accueil, l'engagement sociétal et la responsabilité environnementale avancent ensemble, au service d'un Palais durablement ouvert sur son territoire et sur le monde.

L'AVIS DES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Le comité valide les modifications apportées au modèle de mission et l'ajout ou le remplacement de certains indicateurs, comme celui sur les actions menées par le Palais vis-à-vis de ses collaborateurs. Le comité a plusieurs fois insisté dans le cadre de ses réunions sur la centralité des collaborateurs dans la réussite de la mission.

Le comité salue également toutes les actions menées et considère qu'elles répondent bien aux engagements pris par le Palais. Concernant la charte Bienvenue à Cannes, le comité encourage le Palais à travailler davantage sur sa mise en œuvre, son utilisation et sa valorisation, au-delà du nombre de signataires.

RÉVÉLER @CANNES



RÉVÉLER, @CANNES

Révéler, c'est donner de la visibilité, de la reconnaissance et des opportunités à celles et ceux qui font battre le cœur de Cannes. À travers ce troisième objectif statutaire, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes affirme pleinement son rôle de catalyseur de talents, de créativité et de savoir-faire, au service du territoire et de son rayonnement.

En 2025, cette ambition se traduit par une action renforcée en faveur des talents cannois – artistes, entrepreneurs, créateurs, professionnels – qu'ils soient émergents ou déjà reconnus. Le Palais agit à la fois comme amplificateur de visibilité, via ses dispositifs de communication et ses événements, et comme acteur culturel engagé, en soutenant une création accessible, exigeante et ouverte à tous les publics. La révélation des talents s'inscrit dans une double dynamique : mettre en lumière les femmes et les hommes qui contribuent à l'attractivité et à l'identité de Cannes, en lien avec les grands

événements accueillis ou co-organisés par la SEMEC et la Ville ; soutenir concrètement la création culturelle et artistique, notamment auprès des jeunes générations, à travers des programmations gratuites, inclusives et ancrées dans le territoire.

Qu'il s'agisse de valoriser des talents locaux sur les réseaux sociaux, de récompenser des lauréats lors d'événements majeurs, de proposer une scène aux jeunes artistes ou de développer des expériences culturelles et touristiques innovantes, le Palais affirme une conviction forte : révéler les talents, c'est préparer l'avenir, nourrir l'attractivité du territoire et transmettre une culture vivante, ouverte et inspirante.

En conjuguant excellence artistique, accessibilité au plus grand nombre et soutien durable à la création, le pilier RÉVÉLER participe pleinement à la mission du Palais : faire de Cannes un territoire d'inspiration, de rencontres et d'émotions, aujourd'hui comme demain.



AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEURS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	RÉSULTATS 2025	CIBLES		
						2026	2028	2030
Mettre en lumière les talents et savoir-faire qui font rayonner Cannes	ACTION PRINCIPALE : Développer et valoriser le réseau de talents cannois	Nb de talents cannois mis en avant	17 Personnalités cannoises mises en avant, dont 6 dans le cadre de la campagne d'attractivité « Rendez-vous à Cannes »	30 +13 vidéos réalisées pour mettre en avant des talents locaux dans le cadre de la Charte Bienvenue à Cannes, et diffusées sur nos réseaux sociaux.	43 +13 Talents Cannois mis en avant (7 : talents cannois et 6 vidéos : Charte Bienvenue à Cannes)	Mettre en avant plus de 65 talents Cannois d'ici 2030		
						45	55	65
	ACTION CONTRIBUTRICE : Révéler les talents des événements pour lesquels la SEMEC et/ou la ville de Cannes sont parties prenantes	Nb de Lauréats cumulé récompensés à l'occasion des événements SEMEC/ Ville de Cannes	20	35 +15 en 2024	51 +16 en 2025	Atteindre un cumul de plus de 95 talents révélés via des événements SEMEC et/ou Ville de Cannes sur la période 2023-2030.		
						65	80	95
007	ACTION PRINCIPALE : Concevoir et promouvoir une programmation musicale estivale dédiée aux jeunes talents, afin de renforcer l'attractivité culturelle de Cannes et l'accessibilité à la musique pour tous les publics. => « Festival des Jeunes Talents, entrée libre et gratuite »	Nombre de concerts organisés Nombre de jeunes artistes programmés Nombre total de spectateurs	4 concerts 8 artistes 1350 spectateurs	8 concerts (4 classiques et 4 jazz) 17 artistes (9 classiques et 8 jazz) 2 000 spectateurs	8 concerts (4 classiques et 4 jazz) 21 artistes (7 classiques et 14 jazz) 2 000 spectateurs	Le Festival des Jeunes Talents a atteint son format optimal en termes de capacité et de gratuité. Les objectifs pour 2026, 2028 et 2030 visent à maintenir ce modèle inclusif et accessible, sans croissance du volume, afin de préserver la qualité artistique et la gratuité pour le public.		
						Nombre de concerts : 8 Nombre d'artistes : 16 à 18 Nombre total de spectateurs : ≈ 2 000	Nombre de concerts : 8 Nombre d'artistes : 16 à 18 Nombre total de spectateurs : ≈ 2 000	Nombre de concerts : 8 Nombre d'artistes : 16 à 18 Nombre total de spectateurs : ≈ 2 000
	ACTION PRINCIPALE : Concevoir et déployer une programmation artistique ambitieuse qui valorise la danse sous toutes ses formes, tout en garantissant l'accessibilité et l'ouverture du Festival à l'ensemble des publics => « Festival de Danse »	Nombre de festivaliers	15 000 festivaliers 252 artistes sur scène 27 compagnies 37 représentations sur 13 scènes du territoire investies	N/A	16 500 festivaliers (+10 % vs 2023) 283 artistes sur scène 24 compagnies 39 représentations sur 14 scènes du territoire investies	Maintenir un minimum de 16 000 festivaliers d'ici 2030		
						16 000	16 000	16 000
SOUTENIR LA CRÉATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE		Nb de balades Greeters	119	135 (+13%)	139	Maintenir un minimum de 130 balades Greeters par an, en garantissant la diversité des parcours		
						130	130	130
	ACTIONS CONTRIBUTRICES : Développer des expériences créatives en lien avec des talents cannois	Nb d'ateliers animés Wecandoo	21 32 participants 5 formats d'ateliers ont reçu des participants	50 ateliers animés (+138%) 113 participants 6 formats d'ateliers ont reçu des participants	64 ateliers animés 159 participants 9 formats d'ateliers ont reçu des participants	Atteindre 75 ateliers animés Wecandoo d'ici 2030		
						65	70	75
		Nb de ventes Cannes Expériences	837	2 050 (+145%)	1 838 (-10,34%)	Accroître les ventes de Cannes Expériences afin d'atteindre un volume cible de 2 400 ventes d'ici 2030		
						2200	2300	2400

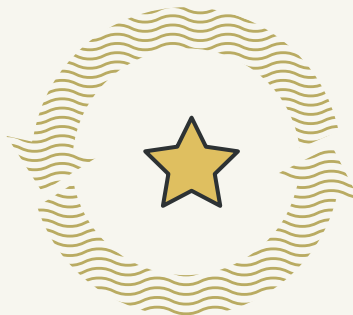
007

METTRE EN LUMIÈRE LES TALENTS ET SAVOIR-FAIRE QUI FONT RAYONNER CANNES

À travers cet objectif opérationnel, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes affirme sa volonté de valoriser les talents et savoir-faire qui contribuent à l'identité, à l'attractivité et au dynamisme du territoire.

Qu'ils soient culturels, entrepreneuriaux, créatifs ou professionnels, ces talents incarnent la richesse humaine de Cannes et participent à son rayonnement bien au-delà de ses frontières.

En s'appuyant sur ses événements, ses outils de communication et ses partenariats avec la Ville de Cannes, le Palais agit comme un amplificateur de visibilité, en offrant aux talents locaux des opportunités de reconnaissance et de mise en lumière durable.

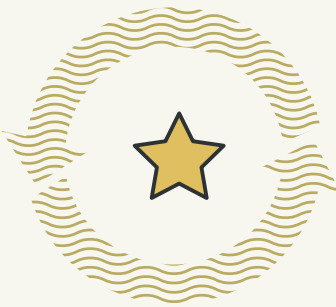


007

METTRE EN LUMIÈRE LES TALENTS ET SAVOIR-FAIRE QUI FONT RAYONNER CANNES

1

ACTIONS



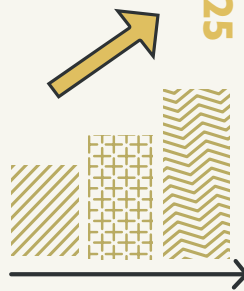
2

INDICATEURS



3

RÉSULTATS 2025



4

COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Développer et valoriser le réseau de talents cannois

Nb de talents cannois mis en avant

43

+13 Talents Cannois mis en avant (7 : talents cannois et 6 vidéos : Charte Bienvenue à Cannes)

ATTEINT ✓

En 2025, le Palais a poursuivi et renforcé sa démarche de valorisation des talents cannois, notamment à travers la production de contenus éditoriaux et audiovisuels diffusés sur ses réseaux sociaux. Ces actions permettent de donner un visage humain à la destination Cannes, en mettant en avant des parcours inspirants et des savoir-faire ancrés localement. La progression continue du nombre de talents valorisés témoigne d'une stratégie de long terme, visant à constituer un réseau de talents identifiable, visible et reconnu, en lien avec les valeurs portées par la Charte Bienvenue à Cannes.

CONTRIBUTRICE

Révéler les talents lors des événements SEMEC et/ou Ville de Cannes

Nb de Lauréats cumulé récompensés à l'occasion des événements SEMEC/Ville de Cannes

51

+16 en 2025

Les événements accueillis ou co-organisés par la SEMEC constituent des temps forts privilégiés pour révéler de nouveaux talents. En valorisant les lauréats et personnalités mises à l'honneur lors de ces rendez-vous, le Palais contribue à leur reconnaissance tout en renforçant l'impact sociétal et territorial des événements. La hausse régulière du nombre de talents révélés illustre la capacité du Palais à s'inscrire comme un acteur fédérateur, au croisement des dynamiques culturelles, économiques et événementielles.

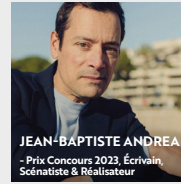
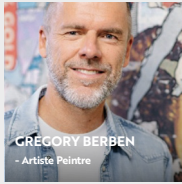
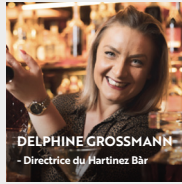
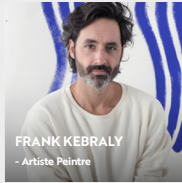
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES

7 NOUVEAUX TALENTS CANNOIS



6 NOUVELLES RÉALISATIONS QUI METTENT EN AVANT LES ÉQUIPES
DES ÉTABLISSEMENTS SUIVANTS DANS LE CADRE DE LA CHARTE
« BIENVENUE À CANNES »

🌐 Cliquez sur les logos pour accéder aux témoignages



CÉRÉMONIE DES AS D'OR
JEU DE L'ANNÉE 2025

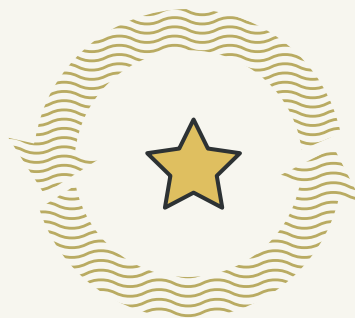
008

SOUTENIR LA CRÉATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Soutenir la création culturelle et artistique fait pleinement partie de l'ADN du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes.

À travers cet objectif opérationnel, le Palais s'engage à offrir des espaces d'expression aux artistes, à favoriser l'émergence de nouveaux talents et à garantir un accès large et gratuit à la culture pour tous les publics.

Cette ambition repose sur des programmations exigeantes mais accessibles, ancrées dans le territoire, et pensées comme des leviers de cohésion, de transmission et de partage.

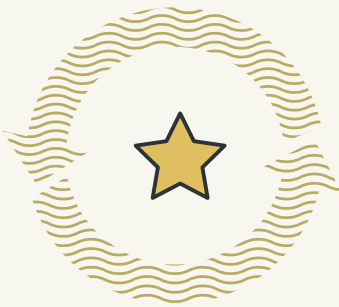


008

SOUTENIR LA CRÉATION
CULTURELLE ET ARTISTIQUE

1

ACTIONS



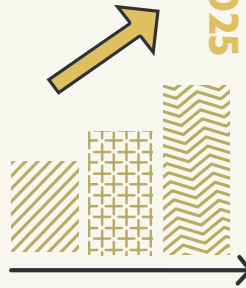
2

INDICATEURS



3

RÉSULTATS 2025



4

COMMENTAIRES



PRINCIPALE

Concevoir et promouvoir une programmation musicale estivale dédiée aux jeunes talents, afin de renforcer l'attractivité culturelle de Cannes et l'accessibilité à la musique pour tous les publics.
=> « Festival des Jeunes Talents, entrée libre et gratuite »

PRINCIPALE

Concevoir et déployer une programmation artistique ambitieuse qui valorise la danse sous toutes ses formes, tout en garantissant l'accessibilité et l'ouverture du Festival à l'ensemble des publics
=> « Festival de Danse »

CONTRIBUTRICE

Développer des expériences créatives en lien avec des talents cannois

Nombre de concerts organisés

Nombre de jeunes artistes programmés

Nombre total de spectateurs

8 concerts (4 classiques et 4 jazz), 21 artistes (7 classiques et 14 jazz)

2 000 spectateurs

ATTEINT ✓

Nombre de festivaliers

16 500 festivaliers (+10 % vs 2023)
283 artistes sur scène
24 compagnies
39 représentations sur 14 scènes du territoire investies

ATTEINT ✓

Nb de balades Greeters

139

Nb d'ateliers animés Wecandoo

64 ateliers animés
159 participants
9 formats d'ateliers ont reçu des participants

Nb de ventes Cannes Expériences

1 838 (-10,34%)

Le Festival des Jeunes Talents s'est imposé comme un rendez-vous culturel accessible et fédérateur, offrant une scène à de jeunes artistes tout en permettant au public de découvrir des propositions musicales variées, dans un cadre gratuit et ouvert à tous. En 2025, le format du festival confirme sa maturité : une fréquentation stabilisée, une diversité artistique affirmée et une qualité de programmation reconnue. Le choix de maintenir ce format sans croissance de volume traduit une volonté claire de préserver l'équilibre entre exigence artistique, accessibilité et expérience du public.

Le Festival de Danse incarne l'engagement du Palais en faveur d'une création artistique plurielle et inclusive. En investissant différents lieux du territoire et en valorisant la danse sous toutes ses formes, cet événement favorise la rencontre entre artistes, habitants et visiteurs. La fréquentation élevée et la diversité des compagnies accueillies en 2025 confirment l'attractivité du festival et son rôle structurant dans le paysage culturel cannois, tout en maintenant un haut niveau d'accessibilité pour l'ensemble des publics.

Les balades Greeters permettent de faire découvrir Cannes autrement, à travers le regard de passionnés du territoire. Leur succès croissant reflète l'intérêt du public pour des expériences authentiques, humaines et ancrées localement, contribuant à un tourisme plus durable et plus qualitatif.

Les ateliers Wecandoo offrent une immersion dans les savoir-faire artisanaux et créatifs locaux. Leur développement progressif témoigne d'un attrait croissant pour des expériences participatives, favorisant la rencontre entre talents cannois et publics curieux, tout en soutenant l'économie créative locale.

La montée en puissance des ventes de Cannes Expériences illustre l'intérêt du public pour des offres culturelles et touristiques différenciantes. Ces expériences contribuent à enrichir l'offre de la destination Cannes, en valorisant des talents, des lieux et des pratiques originales, au-delà des événements traditionnels.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STATUTAIRES

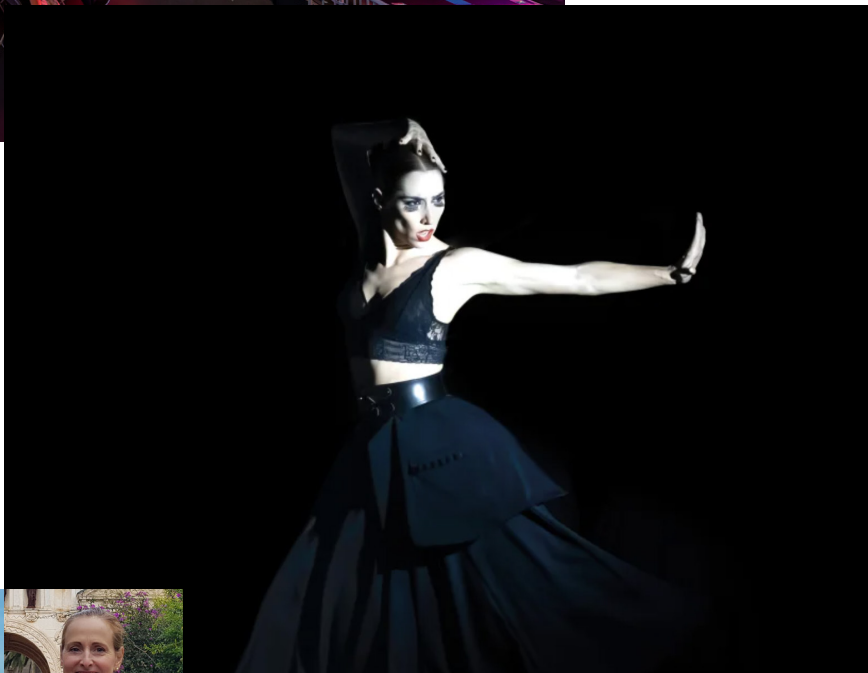
CONNECTER
#CANNES

PRENDRE SOIN
&CANNES

RÉVÉLER
@CANNES



FESTIVAL DES JEUNES TALENTS



FESTIVAL DE DANSE - CANNES CÔTE D'AZUR

🌐 Cliquez sur l'image pour accéder au site internet



CANNES GREETERS

🌐 Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

CONCLUSION PILIER RÉVÉLER

À travers le pilier RÉVÉLER, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes confirme son rôle de révélateur de talents et de moteur de la création culturelle locale. En mettant en lumière des parcours inspirants, en soutenant l'émergence de jeunes artistes et en proposant des expériences culturelles accessibles à tous, le Palais contribue activement au rayonnement de Cannes et à l'attractivité de son territoire.

Les actions menées témoignent d'un engagement durable en faveur d'une culture ouverte, inclusive et ancrée dans le réel, où la valorisation des talents va de pair avec le partage, la transmission et la rencontre avec les publics. En s'inscrivant dans la continuité des grandes traditions culturelles cannoises tout en accompagnant les dynamiques créatives contemporaines, le Palais affirme une ambition claire : faire de Cannes un lieu où les talents se révèlent, s'expriment et trouvent leur public, aujourd'hui comme demain.

L'AVIS DES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Le comité valide les modifications apportées au modèle de mission et l'ajout ou le remplacement de certains indicateurs.

Le comité considère que les objectifs sont bien respectés. Cet objectif est peut-être celui sur lequel une réflexion complémentaire mérite d'être engagée pour le prochain cycle, afin d'identifier des actions stratégiques et d'impact.

L'AVIS GLOBAL DES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Le comité salue l'ensemble du travail mené par le Palais ces dernières années. La structuration de la mission permet aujourd'hui de mieux le valoriser, en complément de la perception déjà très positive exprimée par les acteurs de terrain, qu'il s'agisse des organisateurs d'évènements ou des socio-professionnels.

La destination Cannes, tant pour le tourisme d'affaires que de loisirs, dispose d'atouts majeurs que le Palais sait pleinement mobiliser et mettre en valeur. Il demeure par ailleurs attentif aux évolutions sociétales, afin de s'adapter et, lorsque cela est possible, d'anticiper les nouvelles tendances.

Dans le cadre de la mission, il serait toutefois pertinent que le prochain cycle ouvre une réflexion approfondie sur la mesure de l'impact, au-delà des seules réalisations et de leur croissance. Cette démarche permettrait de mieux appréhender les effets concrets des actions menées, mais aussi de les valoriser plus efficacement auprès des différents publics du Palais.

ANNEXE 1: AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT





Avis de l'Organisme Tiers Indépendant

Vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Nom de l'entreprise

Adresse
sur deux lignes

Organisme de vérification

Le Cabinet de Saint Front est un organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Validation Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr)

Périmètre de la vérification

Entités juridiques concernées
Périodes concernées

Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité s'est fixée sur le périmètre de vérification précisé ci-dessus et joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme SAM REV11_06-11-2025.

Objectifs sociaux et environnementaux

OS n°1 : Connecter au cœur de Cannes des individus du monde entier en ouvrant nos portes à tous les publics pour insuffler un sentiment de commune appartenance, au-delà de nos différences et des distances.

OS n°2 : Prendre soin de ceux qui nous entourent et de ce qui nous entoure. Conscients de notre responsabilité envers notre écosystème social, économique et naturel, nous nous engageons activement et continuellement à améliorer le bien-être de chacun et développer la solidarité, tout en réduisant notre empreinte environnementale.

OS n°3 : Révéler grâce aux événements de nos clients et du Palais les talents du monde entier qui transforment positivement le monde.



Conclusions

Présentation de l'intervention

Le présent avis de vérification expose nos conclusions quant au respect, par la Société d'Economie Mixte pour les événements Cannois, des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et déposés au greffe le 12/12/2022. Il s'agit du deuxième audit réglementaire de l'entreprise en sa qualité de société à mission réalisé par le Cabinet de Saint Front. Une attention particulière a été menée sur l'opposabilité des objectifs opérationnels, l'adéquation des moyens et le rôle du Comité de mission au regard des conclusions précédentes. Les deux premières années de mission avaient pour ambition de définir clairement le cadre de la mission. En 2024 et 2025, la Société d'Economie Mixte pour les événements Cannois "témoigne d'une volonté d'agir et de rendre plus concret ses trois piliers : Connecter, Prendre soin et Révéler".

Conformité réglementaire

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission
- la composition du comité de mission/la présence d'un responsable de mission
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs

Par conséquent,

la Société d'Economie Mixte pour les événements Cannois respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission.

Conclusions sur le respect des objectifs sociaux et environnementaux

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification, l'avis suivant sur l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux :

N°OS	Résultats ¹	Moyens ²	Atteinte ³	Conclusion
1	Oui	Oui	Oui	Objectif statutaire respecté
2	Oui	Oui	Oui	Objectif statutaire respecté
3	Oui	Oui	Oui	Objectif statutaire respecté

Les conclusions présentées ci-dessus s'appuient sur l'arbre de décision de la Communauté des Entreprises à Mission présenté dans le guide méthodologique [Vers une vérification OTI contribuant au progrès de la société à mission](#) publié en janvier 2024.

¹ la colonne « Résultats » présente nos conclusions à la question « L'entité a-t-elle déterminé des indicateurs (quantitatifs/ qualitatifs) vérifiables à atteindre pour l'objectif statutaire (le cas échéant opérationnel) et pertinents selon le comité de mission ? » de l'arbre de décision

² la colonne « Moyens » présente nos conclusions à la question « L'entité a-t-elle mobilisé des moyens adéquats et cohérents avec ses objectifs et ses ressources ? » de l'arbre de décision

³ la colonne « Atteinte » présente nos conclusions à la question « Tous les résultats sont-ils atteints ? » de l'arbre de décision

Par conséquent,

la Société d'Economie Mixte pour les événements Cannois respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires transverses

Au-delà des éléments synthétiques présentés ci-dessus il nous apparaît important pour le lecteur de souligner les points forts suivants :

- Les objectifs statutaires traduisent de façon claire et structurée la raison d'être et sont cohérents avec le cœur d'activité du Palais des Festivals et des Congrès.
- Des moyens concrets et identifiables sont engagés pour atteindre ces objectifs : investissements financiers, mobilisation des équipes, outils

techniques et partenariats. Cela montre que la démarche repose sur des actions réelles.

- La mise en œuvre des objectifs repose sur une mobilisation transversale de plusieurs directions et services, contribuant à la cohérence globale de la démarche.

Sans remettre en cause les conclusions exprimées ci-dessus, nous formulons les constats suivants :

- Certains indicateurs sont principalement orientés vers le suivi de l'activité ou des moyens engagés, avec une mesure plus limitée des effets ou impacts produits.
- Certains objectifs dépendent en partie de facteurs extérieurs ou de l'engagement d'autres acteurs. Cela signifie que l'entreprise ne maîtrise pas entièrement leur réalisation et de ce fait doit être vigilante sur le niveau d'ambition de ces objectifs. Nous pouvons citer pour exemple l'objectif opérationnel 1.1 "Favoriser les rencontres et les échanges entre tous les publics" dépendant de la volonté des professionnels d'ouvrir leur événement au public.
- Dans les entretiens menés avec les parties prenantes (4 collaborateurs, 1 client, 1 partenaire) la dimension sociétale est fortement perçue. La Société d'Economie Mixte pour les événements Cannois apparaît comme un acteur structurant du territoire tandis que les dimensions environnementales et sociales sont moins citées spontanément.

Commentaires relatifs aux différents objectifs sociaux et environnementaux

Objectif statutaire 1

- Nous soulignons que pour l'objectif opérationnel 1.3 "Déployer des solutions technologiques stratégiques et renforcer l'attractivité numérique du territoire" les étapes à atteindre dans le temps ne sont pas détaillées, ce qui peut rendre plus difficile le suivi progressif des avancées.

Objectif statutaire 2

- L'objectif opérationnel 2.1 "Cultiver une hospitalité responsable et authentique" est directement rattaché à l'objectif statutaire « Prendre soin » et s'inscrit dans le cœur d'activité de la SEMEC, centré sur l'accueil, la qualité de service et la structuration d'un écosystème professionnel local. La dynamique repose sur une logique d'adhésion volontaire des partenaires du territoire, ce qui implique une mobilisation continue et un travail d'animation dans la durée.
- Nous soulignons que l'objectif opérationnel 2.2 Renforcer les preuves d'un Palais ouvert aux nouvelles générations, solidaire auprès de ceux qui nous entourent et être attentif à la qualité de vie au travail des collaborateurs

SEMEC" regroupent des actions hétérogènes, rendant plus complexe l'appréciation de leur contribution spécifique à l'objectif statutaire.

Objectif statutaire 3

- L'ensemble des objectifs opérationnels rattachés à l'objectif statutaire sont clairement définis, mesurables, ambitieux et inscrits dans le temps. Ils contribuent pleinement à l'atteinte de l'objectif statutaire « Révéler », en mettant en lumière les talents émergents et en soutenant la création culturelle portée par les événements du Palais et de ses clients.

Présentation des travaux

Préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission ou un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur ladite information.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons le programme SAM REV11_06-11-2025.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)
- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Concernant l'analyse du modèle de mission :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société à mission sur le kbis ;
- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la mission ;
- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;
- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société à mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

Concernant l'adéquation des moyens :

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisé, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;

- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.

Concernant l'atteinte des objectifs :

- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions et, le cas échéant, des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves.
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission ou du référent de mission. Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.
- Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.
- Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Toulouse, le 25/02/2026

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3 rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE



Candice Lourdin
Directrice Générale



**PALAIS DES
FESTIVALS**
ET DES CONGRÈS
CANNES